

Présidence :	M. Gilles Rouffignat
Membres présents :	Mmes. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud. MM. Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
Membres absents :	Mmes Véronique Autexier, Marion Moine, (excusées), MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Thierry Gobry, Nicolas Michel, (excusés).
Invité :	M. Claude Fort.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV N°12 du 12/06/2023,
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Tarifs généraux 2023/2024,
- Règlement financier 2023/2024,
- Calendrier du 3è relevé clubs,
- Demande d'ententes Jeunes,
- Opération mini-buts LFA,
- Opération tablettes LFNA.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Infos suite Comité sportif,
- Organisation pôle salariés,
- Informations gouvernance.

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine la validation du PV N°12 du 12/06/2023.

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment leurs chaleureux encouragements à Richard Corbiat (CDA).

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° Tarifs généraux 2023/2024 (D.Ferrand)

Le Trésorier général du District propose les tarifs de la prochaine saison qu'il a établis autour de quelques grands principes : évolution globale de 5% (inflation), alignement de certains tarifs sur ceux de la LFNA, volonté de simplification, augmentation significative de certains postes en lien avec la politique voulue par le District : lutte contre les violences, les incivilités et les tricheries.

Décision 01 : le Comité de direction valide les tarifs 2023/2024 en apportant quelques corrections.

2° Règlement financier 2023/2024 (D.Ferrand)

Un règlement financier spécifique au District 16 a été validé par le Comité de direction N° 15 du 20/06/2022, puis modifié par le Comité de direction N° 5 du 16/01/2023. Pour la saison_2023/2024 deux précisions sont apportées à l'art.2.

Décision 02 : le Comité de direction valide le règlement financier 2023/2024.

3° Calendrier du 3è relevé clubs (D.Ferrand)

Les relevés de fin de saison ont été adressés aux clubs le 06/07/2023. Selon la procédure en cours, les clubs ont jusqu'au 18/08/2023 pour se mettre à jour, sous peine de refus d'engagement (article 4).

Décision 03 : le Comité de direction valide le calendrier du 3è relevé club, ce qui permettra aux commissions concernées d'appliquer le règlement financier en temps utile.

4° Demande d'ententes Jeunes (K.Vergnaud/JF.Selle)

Huit demandes d'ententes ont été reçues au 10/07/2023 et validées par le Comité sportif du même jour.

Décision 04 : le Comité de direction entérine la décision prise par le Comité sportif du 10 juillet 2023. Si d'autres demandes arrivent d'ici la fin des engagements Jeunes, le Comité de direction les étudiera au fil de l'eau.

5° Opération achat de mini-buts (G.Rouffignat)

La Ligue de Football Amateur (L.F.A) propose aux Ligues et Districts un action d'achats de mini-buts pour les clubs volontaires (1 paire de mini-buts 4m x 1,5m = 300 €).

- Clubs concernés : ceux ayant des U6 à U11 (G et F),
- Coût de l'opération : 4M€ sur 2 saisons,
- Financement : 50% LFA, 30% LFNA ET Districts (50/50), 20% clubs.

Pour le District Charente :

- 59 clubs concernés,
- Coût global à la charge du District : 6 677 € si tous les clubs répondent favorablement.

Décision 05 : le Comité de direction décide de répondre favorablement à la proposition de la LFA et choisit le scénario 3 (opération territoriale sur une seule saison 2023/2024).

6° Opération achat de tablettes (G.Rouffignat)

La LFNA propose de faire une action pour offrir une tablette par club. Le mode de financement serait le suivant : 40% LFNA (71,50€), 40% Districts (71,50€), 20% clubs (36€).

Le District Charente a déjà réalisé une opération de ce type il y a 1 an 1/2 et a offert 1 tablette à chaque club (15 K€ pris en charge à 100% par le District). Aucun club ne s'est manifesté depuis.

L'accord donné pour l'action mini-buts de la LFA rend un double financement totalement impossible sur le plan financier pour le District (au total 15 K€ potentiels).

Le Président regrette qu'aucun échange préalable sur le sujet n'ait eu lieu entre la LFNA et les Districts sur ce sujet.

Décision 06 : le Comité de direction se prononce défavorablement sur cette opération et se réserve de réfléchir à un dispositif local permettant de répondre à des demandes ponctuelles.

SUJET(S) DIVERS

Comité sportif du 10 juillet 2023. (G.Rouffignat)

Calendrier général. De grandes lignes ont été définies pour permettre aux commissions de travailler sur la programmation de leurs compétitions :

- Regrouper TOUTES nos finales coupes sur 1 seul week end → 1^{er} et 02 juin au stade Lebon,
- Finales champions Div's le 8 ou 9 juin → en délocalisé,
- Optimiser le calendrier Ligue (week end de mai).

Décision 07 : le Comité de direction décide de faire une information aux clubs pour leur donner les dates de reprise des compétitions ainsi que les dates de rentrée Jeunes.

1^{ère} division saison 2023/2024. Sportivement au terme de la saison 2022/2023, 12 clubs se sont qualifiés pour la 1^{ère} division. Les rétrogradations des équipes A et B de l'UA.Cognac obligent le District à intégrer Cognac B en 1^{ère} division (application des règlements généraux de la FFF).

Candidature BP JEPS. Nous avons reçu une candidature spontanée pour un BP JEPS Activité pour tous. Elle a été étudiée par le Comité sportif du 10/07/2023 en lien avec la commission « Technique-formation-labellisation » qui annonce une saison particulièrement chargée en termes de formation, d'actions de terrain et de formation pour T.Gabard (DESS). La commission estime ne pas avoir le temps nécessaire pour accompagner une personne supplémentaire en formation, au risque de se mettre en danger sur ses missions prioritaires.

Décision 08 : Le Comité de direction valide la décision du Comité sportif de ne pas donner suite à cette demande.

Point sur les engagements Séniors. Au 17/07, date limite des engagements Séniors, les divisions sont complètes : 13 équipes en 1^{ère} division (compte tenu de la rétrogradation de Cognac B), 24 équipes en 2^{ème} division, 48 équipes en 3^{ème} division et 60 équipes en 4^{ème} division. Les engagements en 5^{ème} division et en Critérium à 7 sont possibles jusqu'au 15/08.

Labellisation des clubs (2023/2026) :

- « Label Jeunes » FFF/Crédit Agricole : GJ Charente Limousine (Espoir), Stade Ruffec (Espoir) et ACFC (Élite),
- « Label Écoles de foot féminines » FFF/Crédit Agricole : Jarnac (Argent), GJ Charente Limousine (Bronze) et Mouthiers (Bronze).

Le Comité de direction félicite les clubs concernés. Une remise de récompenses sera organisée dès réception des dotations.

Situation E.T.D 16 saison 2023/2024. Notre équipe technique départementale sera composée de Thibaut Gabard (CTD-PPF), Emma Gautier (CTD-DAP) et Mattéo Requena (formation BMF).

Le Comité de direction leur souhaite pleine réussite dans leur mission au service des clubs.

Sujets divers

- Création d'un nouveau club : LS. Feuillade,
- Mise en sommeil de l'ENT. Nanteuil-Verteuil (3^è division) et de l'AS. Exideuil (4^ème division),
- St Sulpice de Cognac sera en inactivité partielle (pas d'engagement Séniors en 3^è division, mais en Jeunes).
- « Touche pas à mon foot » : action phare souhaitée par le Président sur les jeunes cette saison. Une réunion est à prévoir à la rentrée.

Point pôle Salariés. (JF.Selle). Bonne intégration de Tom Mazeau, bien épaulé par ses collègues. Les congés d'été ont été calés en fonction des contraintes de service. Une réunion d'information sur le fonctionnement a été organisée par le Secrétaire général.

Point Gouvernance. (G.Rouffignat).

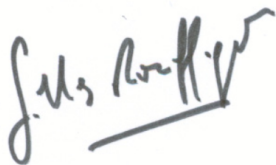
- 1^{er}/09 : réunion d'accueil des nouveaux Président(e) et/ou nouveaux Secrétaires,
- 04/09 : Comité de direction N°2.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°1 DU 17/07/2023

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV N° 12 (12/06/2023)	Validé	JF.Selle
Tarifs généraux 2023/2024	Validé	D.Ferrand
Règlement financier 2023/2024	Validé	D.Ferrand
3è relevé financier clubs	Validé	D.Ferrand
Demandes d'ententes Jeunes	Validé	K.Vergnaud
Opération achat de mini-buts L.F.A.	Validé	G.Rouffignat
Opération achat de tablettes L.F.N. A.	Refusé	G.Rouffignat
DOSSIERS DIVERS	Décision	Pilote
Information sur reprise des compétitions	Validé	JF.Selle
Candidature BJ JEPS	Refusé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 30.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

